

La Lettre du Chargeur



Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA - N° 0214 Mai 2026

Mensuel d'informations pratiques du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A

Gratuit

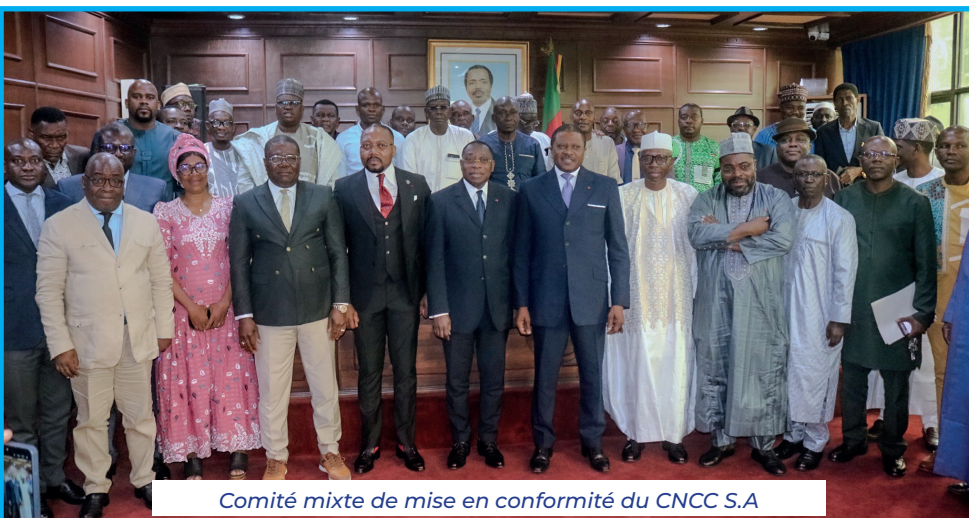
SOMMAIRE

- 1 **Concertation**
Le Comité Mixte de mise en conformité du CNCC S.A rend sa copie à Yaoundé
- 2 **Coopération**
Le CNCC S.A et le COC-Tchad unis par un accord
- 3 **Éducation numérique**
Le CWEIC se joint à la mise en œuvre de la SND30
- 4 **Sécurité maritime**
Participation du CNCC S.A au Comité de la sécurité maritime à Londres
- 5 **Concertation**
Les femmes du secteur maritime en conférence au CNCC S.A
- 6 **Consultations**
Campagne de sensibilisation sur la santé des yeux

et exportateurs dans leurs activités.

Bonne lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général- CNCC



Comité mixte de mise en conformité du CNCC S.A

Editorial



Chers Chargeurs,

Le mois de mai 2026 au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a vu le changement communicationnel de cet établissement public administratif en société à capital public avec l'État comme l'unique actionnaire. Cette transformation s'est matérialisée, entre autres, par la mise à jour de la charte graphique, à l'exemple de la Lettre du Chargeur qui a fait sa mue dès ce mois de mai 202. Il en est de même des outils de communication, notamment les insertions, les visuels et les roll-up

estampillés de son nouveau logo.

Par cette transformation, réglementée par le décret n° 2025/315 du 16 juillet 2025 portant transformation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun en société à capital public, signée par le Président de la République, le CNCC, votre partenaire, est désormais soumis aux exigences de performance, de rentabilité et de résultats, et se dote des leviers nécessaires pour mieux vous servir. Le CNCC se voit ainsi attribuer des missions à plus large spectre permettant à cette institution de mieux promouvoir le commerce extérieur et mieux accompagner les importateurs

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Auguste MBAPPE PENDA **REDACTEUR EN CHEF :** Théodore Roger DIPPAH KAYESSE

ONT COLLABORE A CETTE EDITION : Luc NDOB; Vanessa MELLA KAMDEM; Fabien II AMOUGOU; Randolph NJUME; Junior OKOUMAMA; Emmaculate KELESE; Jean Marcel HELL, Patricia Ngo BAHANAK; Cédric TACHAGO; Corinne ONGUENE

TRADUCTION : Randolph NJUME; Emmaculate KELESE **INFOGRAPHIE :** Fabien II Amougou; Jean Marcel HELL

SIEGE : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala. **B.P. :** 1588 Douala

TEL. : (237) 233 43 68 88 / 233 43 67 69, **FAX :** 233 43 70 17 **Email :** info@cncc.cm **Website :** www.cncc.cm

Concertation

Compte rendu du Comité Mixte de mise en conformité du CNCC à Yaoundé



Séance de travail du Comité Mixte

Le comité mixte à pied d'œuvre dans les travaux d'adaptation du nouveau CNCC.

Le vendredi 22 mai 2026 s'est tenue, dans la salle de conférence du Ministère des Transports, la cérémonie de restitution des travaux du Comité Mixte chargé de la mise en conformité du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC S.A.**), transformé en société à capital public (S.A.) par Décret N°2025/314 du 16 juillet 2025 signé par le Président de la République, S.E Paul BIYA. Le Comité, placé sous la

coordination du Secrétaire Général du Ministère des Transports, S.M. MVEIMANI SOMBO AMBA, avait pour mission d'adapter le fonctionnement du CNCC à son nouveau statut de société à capital public. Ces travaux de restitution étaient présidés par M. Jean Ernest MASSENA NGALLE BIBEHE, Ministre des Transports. Le Directeur Général du CNCC S.A, M. Auguste MBAPPE PENDA ainsi que plusieurs représentants des administrations publiques et acteurs camerounais, tchadiens et centrafricains des secteurs du commerce transfrontalier

et de transport de marchandises étaient présents à cette rencontre.

Les travaux avaient pour objectif d'identifier les pistes de modernisation en vue de renforcer le rôle stratégique du CNCC dans le développement des infrastructures logistiques et du commerce sous-régional. Les missions du Comité ont permis de relever des contraintes aux rangs desquelles le déficit d'investissements, la faible coordination entre les acteurs et le retard dans la digitalisation des procédures, telles que révélées par le rapport. Entre autres recommandations, le Comité a souligné la nécessité de rendre modernes les mécanismes de délivrance des documents de transport, notamment la Lettre de Voiture Obligatoire (**LVO**), et de renforcer l'interconnexion des plates-formes numériques.

Le Ministre des Transports a réaffirmé la volonté de l'État à faire du CNCC S.A un outil performant au service de la compétitivité économique. Pour terminer, il a prescrit la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation. Aussi, a-t-il appelé à une meilleure collaboration entre les ministères sectoriels afin d'assurer une mise en œuvre efficace des réformes engagées.

Les deux institutions signent un partenariat en vue de fluidifier le transport transfrontalier

Lors de la 5e édition du Forum Tripartite Tchad-Cameroun-RCA, le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC S.A.**) et le Conseil des Chargeurs du Tchad (**COC-Tchad**) ont signé un accord au siège du COC-Tchad à N'Djaména le jeudi 14 mai 2026. Les Directeurs Généraux de ces deux institutions, à savoir M. Auguste MBAPPE PENDA du CNCC S.A et M. Hamid DJOUMINO du COC-Tchad, ont matérialisé cette signature en présence du Directeur Général du Port Autonome de Douala (**PAD**), M. Cyrus NGO'O.

Cette rencontre a pour objectif de faire du corridor Douala/Kribi-N'Djaména un levier vital pour l'intégration et la compétitivité logistique en Afrique centrale. Le protocole couvre des axes structurants tels que l'interconnexion des systèmes d'information, le suivi électronique des cargaisons et également la

facilitation des formalités douanières. La réduction des pratiques anormales, la production des statistiques fiables, la mobilisation de partenaires techniques et financiers, et la gestion des plaintes font également partie des axes de ce protocole.

L'objectif principal de cet accord repose sur la fluidification des différents corridors afin qu'ils soient moins contraignants pour les chargeurs et les transporteurs opérant entre les deux pays.

Coopération

Le CNCC S.A et le COC-Tchad unis par un accord



Accord historique entre le CNCC S.A et le COC-Tchad

Éducation numérique

Le CWEIC se joint à la mise en œuvre de la SND30



Des élèves dans une salle de classe intelligente

Modernisation de l'éducation à travers les enseignements numériques au Cameroun

Le vendredi 8 mai 2026, le Lycée Classique de Limbé dans la région du Sud-Ouest a servi de cadre à l'inauguration de sa salle de classe Intelligente, sous le haut patronage

de Mme Pauline NALOVA LYONGA, Ministre des Enseignements Secondaires (**MINSEC**). Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de modernisation du système éducatif camerounais portée par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (**SND30**), sous l'impulsion du

Président de la République, S.E. Paul BIYA, avec l'appui du MINESEC, de PROMETHEAN et du Commonwealth Enterprise and Investment Council (**CWEIC**) dont le hub est logé au sein du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC S.A**).

Le Directeur Régional du CWEIC Hub pour le Cameroun-Gabon-Togo-Sierra Leone, M. CHAM Etienne BAMA, par ailleurs Conseiller Technique N°1 au CNCC S.A lors de la cérémonie, a rappelé l'engagement du le CWEIC Hub dans la promotion du commerce et des investissements dans les secteurs prioritaires de la SND30. M. CHAM a ensuite souligné la contribution du CWEIC à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Les invités ont eu l'occasion lors de cette inauguration de suivre des enseignements numériques dont l'objectif était de mettre en lumière les avancées technologiques destinées à moderniser le système éducatif au Cameroun.

Sécurité maritime

Participation du CNCC S.A au Comité de la sécurité maritime à Londres

Mise en place des réglementations relatives à la sécurité du transport maritime international

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC S.A**), a participé du 13 au 22 mai 2026, aux travaux de la 111e session du Comité de la Sécurité Maritime de l'Organisation Maritime Internationale

(**OMI**) qui se sont tenus à Londres au Royaume-Uni. La délégation du CNCC S.A. était constituée du Conseiller Technique N°3, M. Achil Rosère YAMEN TCHENDJO et du Directeur de la Facilitation des Échanges et de l'Observatoire des Transports, M. Fernand Douglas



Le CNCC S.A à l'OMI

NOLGA.

Les axes majeurs abordés lors de ces travaux étaient centrés sur la mise en place d'un cadre réglementaire pour les navires autonomes, l'impact des tensions géopolitiques actuelles sur

le transport maritime international, l'évolution de la réglementation sur l'utilisation des carburants alternatifs et l'adoption de nouveaux amendements à la Convention SOLAS.

Le Comité de la sécurité maritime est l'un des principaux organes techniques de l'OMI. Cet organe traite des

questions relatives à la sécurité et à la sûreté de la navigation maritime, et à l'élément humain dans le transport maritime international, notamment, la formation et la certification des gens de mer.

Concertation

Promotion de l'égalité des chances dans le secteur maritime et portuaire par les femmes de WIMACAMEROON

L'Association des Femmes dans le Secteur Maritime au Cameroun (**WIMACAMEROON**) que préside Mme Claire ONANA épouse TAKOUCHOP, Directeur de l'Assistance aux Chargeurs au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC S.A), a organisé le vendredi 15 mai 2026 une conférence dans les locaux du CNCC en prélude à la Journée Internationale des Femmes du secteur maritime, commémorée le 18 mai 2026.

Le thème de l'édition 2026, « **De la politique à la pratique : faire progresser l'égalité des sexes pour l'excellence maritime** » a été abordé sur deux axes, à savoir : « **Le Coursus académique dans le secteur maritime et portuaire** » et « **L'Excellence dans l'exercice de la profession** » lors de cette conférence. Mme Aïssatou BELLO, Conseiller Technique N°5 au PAD a donné une leçon inaugurale ce qui a permis aux participantes de saisir les véritables enjeux de l'égalité des sexes dans le secteur maritime et portuaire.

Les femmes du secteur maritime en conférence au CNCC S.A



Le CNCC S.A mobilise les actrices du secteur maritime

Les données enregistrées par l'Organisation Maritime Internationale (**OMI**) représentant 19% de la main-d'œuvre des femmes dans le secteur public et 16% dans le secteur portuaire alertent les femmes de WIMACAMEROON sur l'égalité des chances et le problème d'accès, par les femmes, aux métiers maritimes et portuaires. Au cours des travaux, plusieurs femmes cadres des

entreprises publiques et privées des secteurs maritimes et portuaires ont entretenu le public. Le Directeur Général du CNCC S.A, M. Auguste MBAPPE PENDA, par ailleurs Président d'Honneur de ladite association, a été fortement remercié pour son action contribuant à l'évolution des femmes dans les domaines maritime et portuaire.

Consultations

Campagne de sensibilisation sur la santé des yeux



Consultation des yeux lors de la campagne

Une campagne de sensibilisation sur les maladies oculaires a drainé la foule au Centre de vie de la Dibamba.

Le jeudi 07 mai 2026, le Centre de vie de la Dibamba a accueilli plusieurs camionneurs et les populations riveraines venues bénéficier prendre

part à une vaste campagne gratuite de sensibilisation et de dépistage des maladies oculaires. Cette campagne a été organisée par la Fondation UBA avec l'appui du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC S.A.**), du Groupement des Transporteurs Terrestres du Cameroun (**GTTC**) et de

la Presbyterian Eye Hospital (**ACHA**) de Douala.

La campagne avait pour objectif principal le renforcement de la sensibilisation sur la santé de la vue afin de garantir plus de sécurité aux camionneurs dans l'exercice de leurs fonctions. Les équipes médicales présentes sur place ont procédé aux tests de vision, aux examens ophtalmologiques et à la détection des maladies oculaires, telles que le glaucome et la cataracte. Près de 100 personnes ont été suivies par l'équipe médicale et des lunettes médicales offertes.

Le Chef du Centre de vie de la Dibamba, M. HAFIS SAID, s'est dit satisfait de l'engouement suscité par l'initiative d'**UBA** au profit des transporteurs routiers des corridors de passage des marchandises qui partent et viennent des ports camerounais vers l'hinterland et les pays voisins tels que le Tchad, la RCA et le Congo.